

L'équipe du S.E.S.S.A.D.

- 1 directeur
- 1 cadre socio-éducatif
- 2 éducatrices spécialisées
- 1 éducateur technique spécialisé
- 1 chargé d'insertion
- 1 assistante de service social
- 1 psychologue
- 1 psychomotricienne
- 1 adjointe administrative
- 1 médecin



Rivière de L'EVEL

Agrément

Public : adolescents, jeunes adultes de 15 à 25 ans

Nombre de place : 20 places

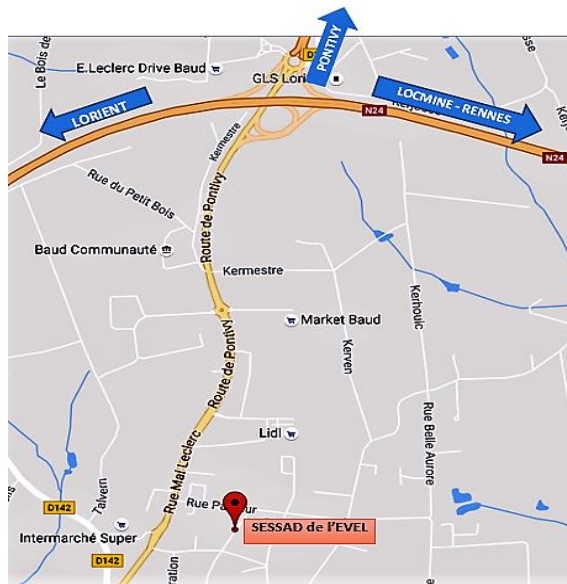
Financement : par les organismes d'assurance maladie.

Jours d'ouverture : 204 jours

S.E.S.S.A.D. Professionnel de l'EVEL

39, rue Constantin Le PRIOL

56150 BAUD



Pour venir au SESSAD **en bus** :
Ligne 17 : Lorient – Baud - Pontivy
Ligne 5 : Baud- Auray - Vannes

Tél : 02 97 07 42 87

De 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Email : sessad.evel.epsms@gmail.com



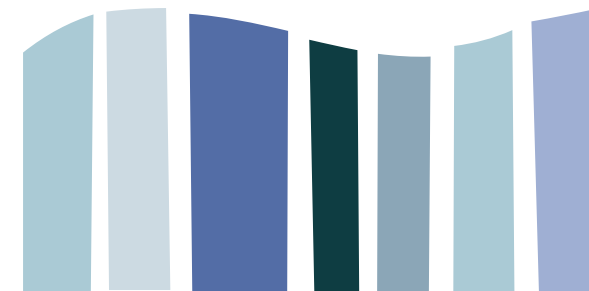
Établissement Public Social
et Médico-Social

Rue René Cassin 56300 Pontivy

I.M.E de Tréleau - I.M.E Kerpont

E.S.A.T La vieille rivière - U.A.T.P - S.A.V.S

Entreprise adaptée - S.E.S.S.A.D pro



S.E.S.S.A.D. PROFESSIONNEL DE L'EVEL

(Service d'Éducation Spéciale et de Soins A
Domicile)



Tél : 02 97 07 42 87

Le SESSAD Pro de l'EVEL a pour **mission** d'accompagner des personnes de 15 à 25 ans, présentant une déficience intellectuelle, associée à des troubles compromettant leur insertion sociale et professionnelle. Il a un rôle de médiation, de coordination, et d'accompagnement thérapeutique.

Modalités d'admission :

- Dès réception de la notification, la personne et/ou sa famille, et/ou son représentant légal est invité à prendre contact auprès du S.E.S.S.A.D.
- Un premier entretien est proposé au sein du service avec le responsable, qui présentera les différentes prestations du service, et informera des démarches à suivre pour une éventuelle admission.

Les prestations :

Elles donnent lieu à une intervention individuelle et/ou collective. Elles peuvent être les suivantes :

- Un accompagnement éducatif et professionnel.
- Un soutien psychologique.
- Une prise en charge en psychomotricité.
- Un accompagnement social.
- Un soutien dans les démarches administratives.
- Une aide à l'accès aux soins.



L'objectif est de proposer un accompagnement valorisant les compétences de la personne, prenant en compte sa singularité, son environnement familial, social, scolaire, professionnel...

Modalités d'intervention :

- Co-construction du projet personnalisé d'accompagnement (P.P.A.).
- Accompagnements individuels et collectifs :
 - Dans les différents lieux de vie de la personne.
 - Vers d'autres structures ou services en lien avec son projet.
 - Ponctuellement dans les locaux du S.E.S.S.A.D.

L'adhésion de la personne et/ou de sa famille, et/ou de son représentant légal est indispensable à la mise en place et à la poursuite d'un suivi par le S.E.S.S.A.D. Professionnel.